

DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILLES RURALES 2023



AVANT LE 15 JANVIER 2023

(après cette date vos enfants ne pourront pas être accueillis).

**Afin de réinscrire vos enfants pour
l'année 2023 vous devez accéder
au portail familles sur le site
Familles Rurales de Venansault.**





COUPON À RENDRE

Mr ou Mme _____

Responsable de :

Certifie : (merci de cocher les cases)

- Avoir contrôlé et validé les renseignements sur les référents et enfant(s).**
- Avoir complété et validé la fiche médicale de(s) enfant(s).**
- Fournir la copie des vaccins à jour sur le Portail Familles**
(pour les nouvelles familles et enfants ayant eu un renouvellement de vaccins)
- Avoir lu et accepté le règlement intérieur de la structure accueillante.**⁽¹⁾
- Autorise l'association à recueillir des informations me concernant auprès de ma CAF ou MSA.**⁽²⁾
- Accepte de recevoir des informations par mail (programmes, évènements, rappels...) en accord avec la loi RGPD.
- Fournir l'attestation d'aisance aquatique

Date : ___/___/___
Signature :

(1) Disponible sur le site Internet

(2) Les ressources N-2, le nombre d'enfants à charge, le nombre d'enfants en situation de handicap, et bénéficiaire de l'AEEH afin de calculer le tarif qui me sera facturé dans le cadre de mon ou mes enfants dans la structure de Venansault et à conserver les copies d'écrans de cette consultation pendant 5 ans minimum.